

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 27, 28 et 29 mars 2017

2017 DICOM 8 Conventions de partenariat pour l'exposition « Le gouvernement des Parisiens. Paris, ses habitants, l'État, une histoire partagée ».

M. Bruno JULLIARD, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le projet de délibération, en date du 14 mars 2017, par lequel Mme la Maire de Paris soumet à son approbation le principe et les modalités de la convention de parrainage entre la Ville de Paris et MasterCard et des conventions de partenariats média entre la Ville de Paris et la RATP, Paris Match et Beaux-Arts Magazine, pour l'exposition « Le gouvernement des Parisiens. Paris, ses habitants, l'État, une histoire partagée » ;

Sur le rapport présenté par M. Bruno JULLIARD, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : Est approuvé le principe de la convention de parrainage entre la Ville de Paris et MasterCard et des conventions de partenariats média entre la Ville de Paris et la RATP, Paris Match et Beaux-Arts Magazine, pour l'exposition « Le gouvernement des Parisiens. Paris, ses habitants, l'État, une histoire partagée ».

Article 2 : Sont approuvées les modalités de la convention de parrainage entre la Ville de Paris et MasterCard et des conventions de partenariats média entre la Ville de Paris et la RATP, Paris Match et Beaux-Arts Magazine, pour l'exposition « Le gouvernement des Parisiens. Paris, ses habitants, l'État, une histoire partagée », jointes à la présente délibération.

Article 3 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer lesdites conventions.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO